

# L'AUTONOMIE FINANCIÈRE:

## Alliance

de l'argent et  
de la spiritualité



- LES ALCOOLIQUES ANONYMES<sup>md</sup> sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.
- Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée; nous nous finançons par nos propres contributions.
- Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.
- Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

*Copyright © par AA Grapevine, Inc.  
Traduit et reproduit avec autorisation.*

Titre original :  
***Self-Support : Where Money  
and Spirituality Mix***

Copyright © 2018  
par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

Tous droits réservés.

*Adresse postale :*  
Box 459, Grand Central Station  
New York, NY 10163, USA

[www.aa.org](http://www.aa.org)

## **L'autonomie financière : Alliance de l'argent et de la spiritualité**

*Les groupes des AA doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins financiers au moyen des contributions volontaires de leurs membres.*

*Nous croyons que chaque groupe doit atteindre cet objectif le plus rapidement possible; que toute sollicitation de fonds au nom des Alcooliques anonymes est extrêmement dangereuse, qu'elle soit menée par des groupes, des clubs, des hôpitaux ou des organismes extérieurs; qu'il est imprudent d'accepter des dons considérables, quelle qu'en soit la source, ou des contributions comportant quelque obligation que ce soit.*

*De même, nous trouvons très inquiétantes les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins et qui constituent plus qu'une réserve prudente. L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les querelles inutiles sur des questions de propriété, d'argent ou de pouvoir.*

— Septième Tradition (*version intégrale*)

## **L'autonomie financière : Alliance de l'argent et de la spiritualité**

*« Lorsque j'ai dû aborder la question des finances pour la première fois pendant une réunion de district, à titre de trésorier de la région, un type au fond de la salle m'a interpellé: "Pourquoi diable parlez-vous toujours d'argent alors qu'il s'agit d'un programme spirituel?" J'en suis resté bouche bée et je n'ai pas su quoi lui répondre. »*

Dès le début du mouvement des AA, il y a eu des dépenses à assumer, que ce soit l'achat d'un pot de café ou le loyer d'un local de réunion. À cette époque, ces dépenses étaient souvent absorbées par des membres ou des amis des AA qui offraient gracieusement leur salle de séjour ou leur salon afin que les membres puissent se réunir. Cependant, à mesure que le mouvement grandissait, la générosité de ces membres et des amis du Mouvement ne suffisait plus; la nécessité de revenus autonomes pour le Mouvement devenait de plus en plus évidente.

Bill W., cofondateur des AA, et quelques pionniers du Mouvement ont d'abord cru que la sollicitation de contributions financières auprès d'organismes philanthropiques ou de personnalités étrangères aux AA constituait le seul moyen de survie du Mouvement. Ces « pleins aux as » pourraient alors financer le travail de Douzième Étape tel qu'envisagé par les pionniers, c'est-à-dire une armée de missionnaires rémunérés, une chaîne d'hôpitaux, propriété des AA, et la multitude de livres qu'ils avaient la certitude d'écrire un jour.

Toutefois, un bienfaiteur potentiel des AA, John D. Rockefeller Fils, sollicité par les pionniers, a plutôt contribué à élaborer les fondements de la tradition d'autonomie financière des AA en déclarant : « J'ai peur que l'argent ne détériore cette entreprise », tout en appuyant, du même souffle, le travail entrepris par l'association naissante.

Cet événement a été un tournant dans l'histoire des AA et, à mesure que la justesse de l'affirmation

de M. Rockefeller pénétrait dans la conscience des membres et qu'ils constataient la pertinence du vieux dicton : « Celui qui paie les pipeaux commande la musique », l'idée de la Septième Tradition a commencé à germer.

**« *Nous ne pouvons pas lésiner...* »**

Lorsqu'ils ont pris conscience que les AA devaient se passer de contributions extérieures pour conserver leur autonomie et leur indépendance, les premiers membres ont aussi compris que les sommes nécessaires à la survie du Mouvement devaient provenir des membres et des groupes des AA. En 1957, Bill W. écrivait ce qui suit : « Notre mode de vie spirituel sera sauvegardé pour les générations à venir si, en tant qu'association, nous savons résister à la tentation d'accepter de l'argent de l'extérieur. Par contre, cette décision entraîne une responsabilité que tous les membres des AA devraient comprendre : nous ne pouvons pas lésiner quand le trésorier du groupe passe le chapeau. Nos groupes, nos régions et le Mouvement tout entier ne pourront pas fonctionner s'il nous manque des services ou si nous n'assumons pas leur coût.

« Face à la tentation d'accepter de grosses sommes d'argent en dons, lorsque nous résistons, nous faisons preuve de prudence. Par contre, quand nous sommes généreux au moment de la collecte, nous prouvons notre reconnaissance pour les bienfaits reçus et notre désir de partager ce que nous avons découvert avec ceux qui souffrent encore. »  
(*Le Langage du cœur*, page 233)

## **Alliance de l'argent et de la spiritualité**

*« L'autonomie financière commence avec moi, parce que je fais partie d'un ensemble, le groupe. Nous payons notre loyer et les services publics, nous achetons du café, de quoi grignoter et de la documentation. Nous soutenons notre bureau de services local, notre comité régional et notre Bureau des Services généraux. Si ces entités n'existaient pas, plusieurs personnes ne pourraient jamais découvrir les miracles rendus possibles par les AA. »*

Le travail de Douzième Étape, transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore, constitue la raison d'être des Alcooliques anonymes. Sans



cela, le Mouvement se détruirait et disparaîtrait. Cependant, même réduit à sa plus simple expression, ce contact essentiel entre deux alcooliques entraîne une dépense de temps et d'argent.

Bill a écrit dans *Le mouvement des Alcooliques anonymes devient adulte* : « Commençons par mon parrain Ebby. Lorsqu'il a appris à quel point je buvais, il a décidé de venir me voir. Il se trouvait à New York, j'étais à Brooklyn. Sa décision ne suffisait pas, il devait agir et dépenser de l'argent.

« Il m'a téléphoné et a pris le métro. Total: dix cents. Par la conjugaison de l'appel téléphonique et du ticket de métro, la spiritualité et l'argent commençaient à se mêler. L'un sans l'autre n'aurait rien donné.

« Dès ce moment-là, Ebby a établi le principe voulant que le Mouvement des AA en action demande le sacrifice de beaucoup de temps et d'un peu d'argent. »

### ***Payer la note***

« Quelle place occupent nos services (mondiaux, régionaux ou locaux) dans notre plan général? demandait Bill W. dans un article du *AA Grapevine* d'octobre 1967. Pourquoi devons-nous les financer? »

Bill ajoute : « La réponse est simple. Chaque service des AA est destiné à faciliter toujours davantage notre travail de Douzième Étape, qu'il s'agisse d'une salle pour les réunions du groupe, d'un bureau central ou d'un intergroupe... ou du siège social des services mondiaux...

« Peu coûteux, ces services sont absolument essentiels à la poursuite de l'expansion de notre Mouvement et à sa survie. Le paiement de leur

coût est une obligation collective qui repose sur les épaules de tous. Financer nos services, c'est reconnaître que les AA doivent fonctionner partout à plein régime. Conformément à notre Tradition de l'autofinancement, nous devons tous payer la note. »

### ***Comment les groupes peuvent-ils contribuer ?***

Pour aider à soutenir les services essentiels des AA, la Conférence des Services généraux suggère que les groupes, par la voix d'une conscience de groupe éclairée, adoptent un plan d'affectation des contributions qui tienne compte de leur situation financière.

Une fois les dépenses essentielles assumées (par exemple : loyer, breuvages, publications des AA, A.A. Grapevine, listes des réunions, dépenses des RSG qui participent à des événements de service) ainsi qu'une « réserve prudente » mise de côté en cas d'urgence, le groupe pourra décider de transmettre plus loin le message en faisant parvenir de l'argent aux entités de service suivantes :

- **Au district**, qui assure la communication directe avec les groupes et qui représente la conscience des groupes du district aux assemblées régionales, en plus de servir de lien entre le délégué de la région et les RSG.
- **Au comité régional**, qui coordonne les activités essentielles des AA sur un territoire étendu, qui envoie un délégué à la Conférence annuelle des Services généraux, qui tient des assemblées régionales pour circonscrire les besoins du mouvement et qui fournit des renseignements à tous les niveaux de la structure de service.
- **À l'intergroupe** ou au **bureau central**, qui peut fournir l'aide téléphonique pour le travail de Douzième Étape et répondre à d'autres demandes, coordonner les activités des groupes, vendre les publications, coordonner le travail en institution, à l'information publique et à la collaboration avec les milieux professionnels.
- **Au Bureau des Services généraux des AA**, une mine de renseignements sur le Mouvement, qui communique avec les membres et les groupes à travers le monde, publie la documentation des AA, et fournit des renseignements aux professionnels et autres personnes ou organismes intéressés aux AA.

## À qui revient la tâche ?

*« Le paradoxe des AA, c'est que l'indépendance financière de notre Mouvement et l'aide assurée par les alcooliques, et uniquement par les alcooliques, n'ont pas pour unique effet d'accroître l'importance du Mouvement pour chacun d'entre nous, mais de stimuler notre ardeur à l'égard de notre propre rétablissement... AA, c'est notre affaire, et cela va des rapports de trésorerie de notre groupe aux états financiers du Bureau des Services généraux. »*

L'argent n'a jamais constitué une condition pour adhérer aux AA et pour maintenir cette situation, tous les serviteurs de confiance des AA ont une obligation permanente d'informer les groupes et les membres à propos de l'importance de l'autonomie financière et de la nécessité des contributions volontaires à tous les niveaux du Mouvement.

Plusieurs groupes, afin d'en arriver à une conscience de groupe éclairée, font appel à leur RSG, ou encore à leur représentant auprès de l'intergroupe ou à leur trésorier, pour les renseigner précisément sur les aspects financiers du mouvement des AA. Plusieurs membres constatent que leur participation aux activités de service à l'échelon local, à celui de la région et du territoire, constitue une bonne source de renseignements sur les besoins financiers du Mouvement. De plus, au Bureau des Services généraux, les questions financières sont traitées ouvertement; des résumés des états financiers sont publiés tous les trimestres et un rapport financier complet est publié chaque année dans le *Rapport final de la Conférence*.

## Les résultats

*« Maintenant que nous sommes abstinents grâce aux AA, le mot "support" se rapporte au partage, aux personnes, au respect de soi, à la gratitude, et nous sommes privilégiés de donner — au lieu de prendre — matériellement. »*

Alors que le Mouvement a toujours dû faire face à des problèmes d'argent, de propriété ou de prestige sous une forme ou une autre, la sagesse inhérente à la Septième Tradition nous a empêchés de nous éloigner de notre objectif premier, qui consiste à transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore, peu importe où il se trouve. Voilà la véritable raison d'être des AA et, pour s'assurer que la main des AA



soit toujours tendue, l'argent et la spiritualité doivent continuer à être des alliés. De cela, nous sommes tous responsables.

## **Questions et réponses sur les finances des AA**

**Q. Qu'est-ce qu'une « réserve prudente » ?**

**R.** Toute réserve prudente d'un groupe devrait dépendre des besoins locaux. La réserve prudente suggérée pour les bureaux centraux, les intergroupes et les comités régionaux devrait équivaloir à l'équivalent d'un à douze mois de dépenses de fonctionnement, selon les besoins locaux.

**Q. Le Bureau des Services généraux dispose-t-il d'une « réserve prudente » ?**

**R.** En 1954, le Conseil d'administration des AA a mis sur pied un fonds de réserve qui devait d'abord assurer les ressources financières requises au maintien des services essentiels du BSG et du Grapevine pendant un an, advenant une diminution importante et imprévue des revenus.

**Q. Y a-t-il une limite aux contributions individuelles pouvant être versées au BSG ?**

**R.** Oui ; 5 000 \$ par année, par personne.

**Q. Peut-on effectuer un legs testamentaire aux AA ?**

**R.** Les AA acceptent des legs testamentaires à condition qu'ils proviennent de membres des AA. Ces dons ne peuvent être effectués qu'une seule fois et la limite est fixée à 5 000 \$.

**Q. Un groupe peut-il avoir trop d'argent ?**

**R.** La version intégrale de la Septième Tradition nous fournit la réponse : « Nous trouvons très inquiétant les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins et qui constituent plus qu'une réserve prudente. L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les querelles inutiles sur des questions de propriété, d'argent ou de pouvoir. »

**Q. Qui administre les contributions des groupes envoyées au BSG ?**

**R.** Le Comité des finances du Conseil des Services généraux se réunit quatre fois par année pour étudier et approuver le budget du BSG et les états financiers vérifiés.

Le Conseil des Services mondiaux des AA se réunit mensuellement et exerce un contrôle direct sur les revenus et les dépenses.

La Conférence annuelle des Services généraux étudie la situation financière des AA par le biais de son propre Comité des finances.

Les questions financières sont traitées ouvertement chez les AA. Des états financiers simplifiés sont publiés dans chaque numéro du Rapport trimestriel et des états financiers complets sont publiés dans le Rapport final de la Conférence. Les livres comptables sont disponibles à des fins de consultation en tout temps au Bureau des Services généraux.

**Q. Qui administre le reste des contributions des groupes?**

**R.** Les fonds utilisés par l'intergroupe local ou le bureau des services sont habituellement gérés par des comités de direction constitués de représentants des groupes qu'ils servent.

Les régions et les districts peuvent habituellement compter sur des trésoriers bénévoles qui administrent les sommes fournies par les groupes.

**Q. Comment un membre peut-il contribuer au financement du BSG?**

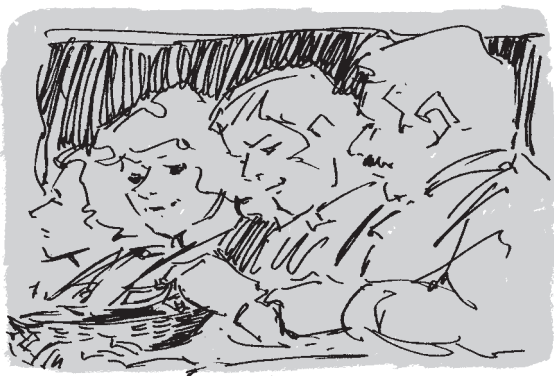
**R.** Lors de votre anniversaire d'abstinence, vous pouvez contribuer un dollar par année d'abstinence ou autant que vous voulez (jusqu'à 5 000 \$). Vous pouvez demander que votre contribution soit inscrite au nom de votre groupe.

**Q. Une personne ou un groupe peut-il faire une contribution récurrente en ligne?**

**R.** Oui, en ligne sur [aa.org](http://aa.org).

**Q. Existe-t-il d'autres formes de contribution?**

**R.** Des contributions spéciales peuvent être recueillies lors d'événements tels que des congrès, des



conférences, des banquets, des rassemblements régionaux, etc. (Ces contributions ne sont assujetties à aucune limite.)

**Q. Est-ce que tous les groupes contribuent aux différentes entités de service ?**

**R.** Non. Les contributions se font sur une base entièrement volontaire et certains groupes, une fois payées les dépenses de fonctionnement, ne peuvent simplement pas contribuer. De plus, pour différentes raisons, des groupes choisissent de ne pas se joindre au réseau des groupes contribuant au soutien autonome. Ces groupes bénéficieront quand même de services offerts par leur district, leur région et leur intergroupe s'ils le désirent, et ils sont invités à s'enregistrer auprès du BSG où ils recevront les mêmes services que tous les autres groupes. En 2016 et 2017, le pourcentage de tous les groupes enregistrés qui ont contribué au BSG était respectivement de 41,5 % et de 43,7 %.

**Q. À quoi servent les contributions au BSG ?**

**R.** De l'argent reçu, 35,6 % vont aux services aux groupes (*Box 4-5-9*, annuaires AA, services aux francophones, services aux hispanophones, service des dossiers et des contributions) ; 5,8 % aux activités d'information publique ; 4,4 % à la collaboration avec les milieux professionnels ; 2,2 % aux centres de traitement et accessibilités ; 4,7 % aux centres correctionnels ; 8,8 % aux Isolés/Services outremer ; 12,1 % à la Conférence des Services généraux ; 7,3 % aux Forums territoriaux ; 12,2 % aux Archives ; 6,9 % pour soutenir les activités du Conseil des Services généraux.

**Q. Combien en coûte-t-il au BSG pour fournir les services de base à chaque groupe ?**

**R.** À la fin de l'année 2017, le coût annuel moyen des services aux groupes s'établissait à 153 \$ par groupe, tandis que la moyenne des contributions se chiffrait à 126 \$ par groupe. L'écart entre ces deux chiffres est comblé par les revenus des publications des AA.

**Q. Mon groupe ne possède pas beaucoup d'argent. Vaut-il mieux attendre un peu et fournir une contribution digne de ce nom ?**

**R.** En vertu de l'esprit de participation, aucune contribution devant servir à transmettre le message ne saurait être trop petite. Bill W. a parlé de notre « obligation collective » de soutenir les services des AA, et si tout le monde attendait avant de pouvoir effectuer une contribution « digne de ce nom », il est plus que

probable que les factures dues par les AA ne seraient pas payées.

**Q. Existe-t-il au BSG des informations spécifiques pour notre groupe ou notre trésorier de groupe au sujet de la façon de gérer les finances de notre groupe ?**

**R.** Oui. Il y a deux excellentes publications disponibles au BSG, Les Lignes de conduite sur les finances et la brochure «Message à un trésorier de groupe AA», qui donnent des informations spécifiques sur des questions pratiques concernant les finances de leur groupe, comme la façon d'ouvrir un compte en banque et les responsabilités d'un trésorier de groupe.

**Q. Est-ce que toutes les sommes versées se retrouvent dans un fonds commun ? En d'autres mots, lorsque mon groupe verse une contribution à notre bureau de services local ou à notre intergroupe, cet argent ne sert-il pas aussi à la région, au district et au BSG ?**

**R.** Non. Chaque entité — groupe, district, région, bureau central local et BSG — assure des services différents et est autonome. Chaque entité est distincte l'une de l'autre.

**Q. Notre groupe peut-il contribuer au AA Grapevine ?**

**R.** Non. AA Grapevine n'est pas autorisé à accepter les contributions des groupes et des individus. Les groupes et membres peuvent soutenir Grapevine en achetant des abonnements aux magazines Grapevine et La Viña et autres publications du Grapevine et les utiliser dans leur travail de Douzième Étape.

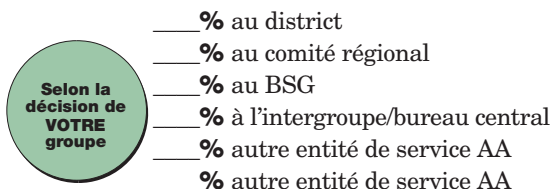
**Q. Une fois les dépenses payées, comment la conscience éclairée du groupe répartit-elle les surplus ?**

**R.** Voici un exemple :

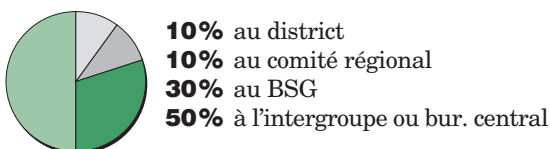
## Exemples de la contribution d'un groupe aux services AA

Plan de répartition \_\_\_\_\_  
(NOM DU GROUPE)

Numéro de service du groupe \_\_\_\_\_  
(Incrivez le nom du groupe et son # de service  
sur toutes les contributions)

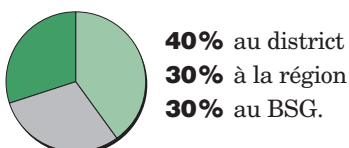


OU



OU

si vous n'avez pas d'intergroupe/bureau central :



**Q. Où doit-on faire parvenir les contributions?**

**R.** Pour les contributions au BSG, on peut libeller les chèques au « General Service Board » et les faire parvenir à l'adresse suivante:

Bureau des Services généraux  
P.O. Box 459  
Grand Central Station  
New York, NY 10163

ou visitez Contributions en ligne sur [aa.org](http://aa.org).

Si vous voulez effectuer des contributions à d'autres entités de service, veuillez communiquer avec les responsables de votre comité de district, de votre comité régional ou de votre intergroupe ou bureau de services local pour obtenir les adresses. N'oubliez surtout pas que celles-ci peuvent changer au moment de la rotation du trésorier.

**DISTRICT**

---

---

---

---

**RÉGION**

---

---

---

---

**INTERGROUPE**

---

---

---

---

**AUTRE**

---

---

---

---

**PUBLICATIONS DES AA.** Voici une liste partielle des publications des AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à : Le Bureau des Services généraux, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163.  
Téléphone : (212) 870-3400 ; Site Web : aa.org.

---

#### **LIVRES**

LES ALCOOLIQUE ANONYMES  
LES DOUZE ÉTAPES ET LES DOUZE TRADITIONS  
RÉFLEXIONS QUOTIDIENNES  
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE  
RÉFLEXIONS DE BILL  
DR. BOB ET LES PIONNIERS  
'TRANSMETS-LE'

---

#### **LIVRETS**

VIVRE... SANS ALCOOL  
NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE  
LES AA EN PRISON : D'UN DÉTENU À L'AUTRE

---

#### **BROCHURES**

##### **Expérience, force et espoir :**

LES FEMMES DES AA  
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD  
LES JEUNES ET LES AA  
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ — IL N'EST JAMAIS TROP TARD  
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE NOIR OU AFRO-AMÉRICAIN  
LES ALCOOLIQUE LGBTQ DES AA  
LE MOT « DIEU » : MEMBRES AGNOSTIQUES ET ATHÉES CHEZ LES AA  
LES AA POUR LES ALCOOLIQUE ATTEINTS DE MALADIE MENTALE —  
ET CEUX QUI LES PARRAINENT  
L'ACCÈS AUX AA : DES MEMBRES RACONTENT COMMENT ILS ONT  
SURMONTÉ DES OBSTACLES  
LES AA ET LES FORCES ARMÉES  
VOUS CROYEZ-VOUS DIFFÉRENT ?  
DIFFÉRENTES AVENUES VERS LA SPIRITUALITÉ  
MESSAGE À L'INTENTION DU DÉTENU  
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON  
(Brochure illustrée pour les détenus)

##### **Informations sur les AA :**

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES AA  
LES AA SONT-ILS POUR MOI ?  
LES AA SONT-ILS POUR VOUS ?  
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR  
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE ?  
VOICI LES AA  
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE  
LE GROUPE DES AA  
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME  
LE MEMBRE AA FACE AUX MÉDICAMENTS ET AUTRES DROGUES  
L'AUTONOMIE FINANCIÈRE : ALLIANCE DE L'ARGENT ET DE LA SPIRITUALITÉ  
LES DOUZE ÉTAPES ILLUSTRÉES  
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES  
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉS  
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA À D'AUTRES TYPES  
D'AIDE AUX ALCOOLIQUE  
LES AA DANS LES CENTRES DE DÉTENTION  
LES AA DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TRAITEMENT  
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT  
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT  
COLLABORONS AVEC NOS AMIS  
LE SENS DE L'ANONYMAT

##### **Pour les professionnels :**

LES AA DANS VOTRE MILIEU  
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA  
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME ?  
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ  
MESSAGE AUX PROFESSIONNELS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS  
Y A-T-IL UN BUVEUR À PROBLÈME DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL ?  
LES MEMBRES DU CLERGÉ SE RENSEIGNENT SUR LES AA  
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA  
POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA

---

#### **VIDÉOS** (disponibles sur aa.org, sous-titré)

VIDÉOS DES AA POUR LES JEUNES  
LES AA : UN ESPOIR  
UNE LIBERTÉ NOUVELLE  
LA TRANSMISSION DU MESSAGE DERRIÈRE CES MURS

##### **Pour les professionnels :**

VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ  
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DU MILIEU JUDICIAIRE  
ET CORRECTIONNEL  
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI  
ET DES RESSOURCES HUMAINES

---

#### **PÉRIODIQUES**

AA GRAPEVINE (mensuel, en anglais)  
LA VIÑA (bimensuel, en espagnol)

## DÉCLARATION D'UNITÉ

Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA, nous devons : placer notre bien-être commun en premier lieu et préserver l'unité de l'association des AA, car de cette unité dépendent nos vies et celles des membres à venir.

Je suis responsable...

Si quelqu'un quelque part tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là.

Et de cela: **Je suis responsable.**